

ESIROI  
RENOUVELLEMENT GENERAL DU CONSEIL D'ECOLE  
SCRUTIN DU MARDI 5 AVRIL 2016

Annexe 5

COLLÈGE DES .....

PROCURATION DE VOTE

Jour et lieu du scrutin

Mardi 5 avril 2016 de 9H à 16 H 30

- Procuration de vote originale à présenter
- Pièces justificatives originales de la qualité d'étudiant ou de stagiaire de la formation professionnelle (collège des usagers) ou de la qualité de personnels (PR, MCF et enseignants assimilés ou personnels BIATSS) du mandant et du mandataire (voir ci-dessous)

NUL NE PEUT ETRE PORTEUR DE PLUS DE DEUX PROCURATIONS

→ Une procuration établie par un électeur sans le nom d'un mandataire n'est pas valable.

→ La présentation d'une procuration transmise par télécopie ou par voie électronique n'est pas admise.

→ Une procuration distincte est à établir en original pour chaque conseil, dans le cas de plusieurs opérations électorales effectuées le même jour.

**LE MANDANT**

Je soussigné(e)

Nom :

(Nom usuel suivi du nom patronymique pour les femmes mariées)

Prénoms :

Date de naissance :

Statut / Grade :

Affectation / spécialité /Service :

Inscrit(e) sur la liste électorale pour les élections partielles au conseil d'école de l'Esiroi collège :

Donne procuration à :

**LE MANDATAIRE**

Nom :

(Nom usuel suivi du nom patronymique pour les femmes mariées)

Prénoms :

Inscrit(e) sur la même liste électorale, pour voter en mes lieu et place.

Lieu, date :

Signature du mandataire :

signature du mandant :

**IMPORTANT**

POUR ETRE VALABLE, CETTE PROCURATION DOIT **IMPERATIVEMENT** ETRE ACCOMPAGNEE DE :

- LA CARTE D'ÉTUDIANT ou CARTE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ORIGINALE SIGNÉE pour le collège des usagers
- LA JUSTIFICATION DE LA QUALITE PROFESSIONNELLE DU MANDANT (photocopie de la pièce d'identité, carte professionnelle ...) pour les autres collèges
- LA PROCURATION ET LES PIECES JUSTIFICATIVES SERONT REMIS AU BUREAU DE VOTE LORS DU SCRUTIN